



Mémoire et vérité

LETTRE ASAF de juillet 2016

La France doit avoir une armée forte.

Des réalités qui balaient les ideologies.

L'armée, engagée dans l'urgence pour protéger les Français après les attentats de 2015, voit remis en cause, à juste titre, son emploi dans la durée comme force supplétive de la Police et de la Gendarmerie. Elle doit en effet demeurer l'ultime recours de la Nation dans les missions de guerre tant à l'extérieur que sur le territoire national, notamment contre les « métastases françaises » de l'islam radical, dès lors que les forces de sécurité intérieures se trouvent confrontées à un ennemi qui dépasse leurs capacités de « maintien de l'ordre ». Cet ennemi intérieur, souvent de nationalité française, qui a séjourné en Syrie et en Irak, doit être combattu avec la même vigueur qu'à l'étranger. Il constitue, aujourd'hui et quoiqu'écrive notre ministre de la Défense¹, une cinquième colonne meurtrière.

L'opinion publique est maintenant convaincue de la nécessité d'accroître l'effort de Défense pour moderniser et renforcer les capacités de notre armée². La France sait en effet qu'elle ne peut et ne doit pas confier, même partiellement, sa défense à une autre nation tant que la défense européenne demeure une utopie.

Par ailleurs, comment nier qu'une forme de patriotisme qui se développe depuis plusieurs années s'est vigoureusement exprimée en France durant l'Euro de football ? Il rappelle aux responsables politiques la place centrale qu'occupe la Nation dans le cœur de nos compatriotes, de même que leur attachement très profond aux symboles contribuant à son unité.

Des marées de drapeaux, l'hymne national entonné et repris avec force partout en France ont exprimé la volonté de tout un peuple réuni et affichant sa fierté d'être français de gagner.

Cette image marque aussi le refus de la défaite, la soif de vaincre, la volonté de réussir grâce à l'esprit d'équipe et de camaraderie. « *Se sacrifier pour l'équipe de France* » illustre bien l'esprit qui animait les « bleus ».

Mais pour donner confiance à un pays et relever avec succès les défis, il faut un capitaine et une stratégie claire fondée sur le courage, la franchise et la détermination. Il faut cesser de dénigrer notre passé et ne pas donner comme exemple aux jeunes Français un homme qui, à 20 ans, avait insulté notre drapeau d'une manière détestable. En persistant sur cette voie, la classe politique se situerait à contretemps des aspirations profondes du peuple français, qui vient de manifester une fois de plus sa capacité de se réunir sur un projet, pour peu qu'il le comprenne et qu'il y ait un chef.

18, rue Vézelay 75008 Paris

Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr

Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot

¹ J. Y. Le Drian, *Qui est notre ennemi ?* Ed. Cerf – mai 2016

² Sondage réalisé en janvier 2015 par l'IFOP pour la Dicod.

La France doit demeurer souveraine et influente

L'OTAN permet aux États-Unis d'exercer une très forte influence pour interdire la construction d'une véritable puissance européenne indépendante grâce à la garantie de défense que, seuls, ils peuvent donner aux pays européens et notamment à ceux de l'Est.

À cet égard, reconnaissons que le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, loin d'inciter nos alliés à bâtir une défense européenne, n'a, à ce jour, produit aucun des résultats escomptés. En revanche, cette réintégration contribue à brouiller notre position politique aux yeux du monde et en particulier ceux de la Russie et des pays arabes, qui la confondent avec la politique des États-Unis.

A contrario, les armées constituent pour la France un instrument indispensable à l'influence mondiale qu'elle souhaite avoir. Notre pays reste l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ce que n'est pas l'Allemagne. Il dispose d'une force de dissuasion nucléaire réellement indépendante, ce que n'a pas la Grande-Bretagne.

Par ailleurs, notre pays possède la deuxième zone économique exclusive du monde (11 millions de km²) grâce à ses départements et collectivités d'outre mer.

En outre, la France a signé des accords de Défense, en particulier avec nombre de ses anciennes colonies africaines ; elle devrait de pouvoir les honorer sans avoir recours à l'aide d'alliés européens ou américains, d'autant que ces pays bénéficient d'une aide au développement spécifique et appartiennent à l'espace francophone.

Enfin, la France dispose d'une industrie de Défense couvrant la plupart des secteurs d'intérêt militaire, mais il est clair que, malgré les résultats remarquables qu'elle a enregistrés récemment à l'exportation³, elle doit poursuivre ses efforts pour améliorer ses compétences, ses capacités et préparer l'avenir. Sans budget de la Défense accru, les grands industriels pourraient être tentés de privilégier le secteur civil, de nombreuses PME disparaîtraient et nous perdriions alors notre autonomie technologique, ainsi que l'approvisionnement national de nos armements.

Les exportations permettent non seulement de financer davantage la recherche qui permettra à nos forces de disposer de meilleurs équipements mais aussi d'améliorer notre balance commerciale et de favoriser les partenariats stratégiques avec des pays clés. De plus, la vitalité de l'industrie de Défense permet de développer des technologies, dont nombre d'entre elles irriguent l'industrie civile, dans des centres de recherche qui sont situés en quasi-totalité sur le territoire national.

En lisant les programmes relatifs à la Défense qui ont été diffusés récemment dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017 (2 % du PIB en 2025 !), on ne peut qu'être stupéfait par la contradiction entre l'ambition affichée et les moyens qui sont prévus d'y être consacrés. À croire que le monde ne change pas et que la situation est satisfaisante ! À ce rythme, nous courons à la catastrophe...

REDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

18, rue Vézelay 75008 Paris
Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr
Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot

³ Il faut noter que les matériels exportés ont été conçus et développés il y a plus de 20 ans quand la part du PIB consacré à la Défense était près de 2 fois plus important qu'aujourd'hui.